

De quelques traces du corps en sociologie du travail Regarding a few traces of the body in sociology of work

Thierry Pillon

Volume 48, numéro 1, printemps 2016

Le travail au prisme de l'activité
Work through the lens of activity

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036884ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036884ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pillon, T. (2016). De quelques traces du corps en sociologie du travail. *Sociologie et sociétés*, 48(1), 83–96. <https://doi.org/10.7202/1036884ar>

Résumé de l'article

Quelle est la place du corps en sociologie du travail. Une relecture des travaux récents permet de mettre en évidence une préoccupation nouvelle pour cette question. Un point de vue centré sur l'activité permet d'accorder au corps une fonction explicative qu'il n'avait pas dans les premiers travaux de sociologie du travail.



De quelques traces du corps en sociologie du travail

THIERRY PILLON

CETCOPRA

Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne

Courriel: thierry.pillon@wanadoo.fr

CONSTAT

DANS LA TRÈS IMPORTANTE ÉTUDE qu'il consacre en 1985 à « L'émergence du corps dans la sociologie contemporaine », J.-M. Berthelot et ses coauteurs notent ceci : « La sociologie du travail peut être considérée historiquement comme la première sociologie sectorielle organisée. Elle sera aussi celle qui aura le plus longtemps buté contre le corps sans en faire vraiment un moyen d'approche privilégié ; mais en posant constamment le « travailleur » face à l'outil, elle posait implicitement le corps du travailleur dans la relation de travail » (Berthelot *et al.*, 1985 : 60). La revue de la documentation scientifique qui accompagne ce constat donne quelques exemples dans lesquels le corps n'apparaît qu'à « la périphérie », « implicitement », comme recouvert par une interrogation sur la technique, l'organisation, le syndicalisme. Les auteurs de l'article notent ainsi à propos de G. Friedmann, que dès ses premiers travaux, confronté à la rationalisation taylorienne du corps dans les grandes industries de série, il oriente son analyse vers les exigences psychologiques du travail, laissant à l'ergonomie l'étude concrète de l'implication du corps dans l'activité. Les auteurs concluent qu'il n'y a « pas d'études, dans ces approches du travail, qui soient centrées sur le corps en tant qu'objet sociologique » (Berthelot *et al.*, 1985 : 60).

Tout semble donner raison à ce constat. La sociologie du travail s'est en effet développée en France dans une période qui a vu émerger le corps comme nouvel objet pour les sciences sociales. Prenant leur distance avec une vision biologisante du corps comme objet naturel, celles-ci l'ont posé comme outil d'interprétation des transformations historiques, moyen de compréhension des enjeux sociaux et culturels. L'intérêt porté au corps aura permis d'orienter l'attention vers les pratiques, les stratégies, la banalité des usages, dont une bonne part révèle l'inconscient des sociétés. Tel qu'il est envisagé à partir de la fin des années 1960 par la sociologie, l'histoire et la philosophie, le corps est à la fois ce dont il faut comprendre la constitution et le révélateur du fonctionnement des pouvoirs, de la hiérarchie des normes sociales. C'est par la considération des actions sur le corps que M. Foucault retourne les interprétations classiques — marxistes et libérales — de l'exercice du pouvoir de l'État. C'est en devenant un analyseur des comportements sociaux qu'il devient chez P. Bourdieu le moyen de comprendre l'incorporation des singularités sociales et leurs hiérarchies. Il faut y associer les travaux de contemporains de M. De Certeau (De Certeau : 1980) et l'engagement des historiens dans le renouveau de cette question (Le Goff et Nora, 1974). J.-M. Berthelot parle pour cette période d'une véritable « émergence du corps ». Il est donc tout à fait justifié d'insister sur le souci qu'ont les sciences sociales à partir des années 1960 de proposer des descriptions de la vie sociale où s'incarnent les individus et leurs pratiques (Memmi, 1998 ; Memmi, D., D. Guillo et O. Martin, 2009)¹.

Au regard de cette production, la sociologie du travail semble en retrait. Lors de ses premières décennies d'existence elle ne s'est pas donné le corps comme objet, elle n'en a pas non plus fait un signe, le point de concrétisation et d'expression des évolutions du travail. Sans doute les premières recherches ont-elles reposé sur des moyens théoriques et méthodologiques qui laissaient en partie échapper la considération des engagements physiques, des perceptions ou des capacités pratiques. Les travaux consacrés à l'histoire de la sociologie du travail ont tous souligné l'inspiration initiale de la discipline : partant d'une définition très générale du travail considéré comme le moteur de la modernité, elle a d'abord privilégié l'approche statistique des faits observés. Comme le souligne Lucie Tanguy : « (...) les sociologues empruntent d'abord pour modèle de référence les sciences de la nature et la sociologie américaine. Leur combinaison s'inspire d'une tradition de sociologie positive pour affirmer un style international : réaliser des enquêtes extensives, visant à décrire et expliquer les problèmes sociaux sans jamais perdre de vue les cadres sociaux dans leur totalité ». Il s'est agi de « faire exister une discipline se distinguant d'une ethnologie trop artisanale, d'une anthropologie trop formelle dont le regard est fixé sur des sociétés très éloignées, ainsi

1. Les œuvres de M. Foucault (Foucault, 1963 ; 1975 ; 1984) et de P. Bourdieu (Bourdieu, 1962 ; 1980 ; 1997) témoignent éminemment de la place du corps dans l'orientation des sciences sociales au cours des 40 dernières années. À ces œuvres, il convient d'ajouter l'immense bibliographie constituée par le développement des « sociologies sectorielles » au cours de la même période (sport, santé, loisir), et dont l'article de Berthelot rend compte (Berthelot, Drulhe, Clément, Forné et M'Bodj, 1985).

que de l'histoire focalisée sur le passé » (Tanguy, 2011 : 143-144). Distance avec la philosophie, avec l'histoire et l'anthropologie ; distance avec les disciplines qui font accéder le corps au rang d'objet légitime. Au cours des années 1950-1960, rien, ou si peu, dispose en apparence les auteurs à se centrer sur le corps individuel aux prises avec les matériaux et les outils, exprimant par leurs conduites des valeurs ou des croyances. Doit-on pour autant en conclure que la considération du corps dans l'activité est pleinement absente de ces premières recherches ? Sans doute pas, car s'il n'est certes pas un objet à part entière, il émerge néanmoins sous la surface des tableaux statistiques. C'est pourquoi il faut tout d'abord s'y arrêter longuement.

SERVITUDES ET APTITUDES

figure emblématique de ces grandes recherches dont parle L. Tanguy, *Les ouvriers et le progrès technique* (Dofny, Durand, Reynaud et Touraine, 1966)². La restitution des résultats se présente sous forme de tableaux et de diagrammes par lesquels sont visées les conduites et les attitudes relativement aux changements induits par l'installation d'un nouveau laminoir. Mais pour autant la question des engagements physiques n'est pas entièrement absente d'une recherche pourtant inspirée par les méthodes de la psychosociologie. Les chapitres V et VI consacrés aux « conditions de travail » et aux « exigences professionnelles » visent à décrire les conditions concrètes d'exécution des tâches. La description du train de l'ancienne tôlerie est significative : « au train, les trois ouvriers qui étaient au sol travaillaient dans des conditions extrêmement pénibles. Le lamineur se trouvait à côté de la tôle chaude au cours de chacune des passes. Il devait se pencher sur la tôle pour en prendre la longueur et surtout l'épaisseur. Son visage, approché à quelque vingt ou trente centimètres de la tôle, était continuellement brûlé par la radiation. Il ne pouvait supporter ce travail plus d'une demi-heure et était relayé par le second pendant l'heure suivante. Comme tous les travailleurs du feu, il se trouvait en hiver dans une situation de chaud et froid, ayant le devant du corps échauffé par la tôle et le dos exposé aux courants d'air. En été, la chaleur devenait très pénible et il ne « tenait » qu'au prix d'efforts considérables. Il devait, de plus, se protéger le visage des projections de calamine, parfois même de petits déchets de tôles » (Dofny, Durand, Reynaud et Touraine, 1966 : 73). Plus loin les auteurs notent : « La manipulation (des) tôles, suspendues au pont, mais qu'il fallait déplacer par des pesées pour les amener jusqu'à la cisaille et ensuite les ajuster sous la lame, exigeait des efforts musculaires importants. Les risques d'accident venaient surtout des coupures et des coups reçus de ces tôles lorsqu'une chute s'en détachait ou lorsque, mal équilibrée, la tôle glissait de la cisaille au sol » (Dofny, Durand, Reynaud et Touraine, 1966 : 74-75). Le bruit, la poussière, l'inconfort des postes de travail font également l'objet d'une attention descriptive. La caractérisation des types de fatigues, physique puis nerveuse, entraînées par les changements techniques, s'appuie même marginalement sur le vécu

2. Pour une présentation détaillée des conditions de réalisation de cette recherche, voir Borzeix et Rot (2010).

subjectif des ouvriers. Est ainsi restituée l'ambivalence de l'activité quand elle est référée à l'expérience corporelle. Dans la nouvelle fonderie, à propos du rythme de travail qui limitera les microtemps de récupération, un ouvrier s'exprime ainsi : « Monté comme ça va être, plus de rêverie » (Dofny, Durand, Reynaud et Touraine, 1966 : 83). Le déplacement de la fatigue physique à la fatigue nerveuse témoigne des paradoxes de l'engagement physique : « la fatigue physique est attribuée à la station : on se plaint d'être obligé de rester debout à cause de l'inadaptation du siège au pupitre de travail ; ou paradoxe de la modernisation, on se plaint d'être tenu de rester assis » (Dofny, Durand, Reynaud et Touraine, 1966 : 93).

Les gestes ne sont pas laissés entièrement dans l'ombre. Le vocabulaire est emprunté à l'ergonomie : enchaînement temporel des mouvements, attention aux postures, outils manipulés, « aptitudes psychomotrices » (Dofny, Durand, Reynaud et Touraine, 1966 : 105). Les auteurs soulignent à propos de certaines tâches l'apparente facilité d'exécution, « sans précipitation », « coordonnée et précise », dans un « champ perceptif complexe et mouvant » : « L'opérateur d'une cisaille donne l'impression d'un pianiste qui joue sur un clavier de commandes » (Dofny, Durand, Reynaud et Touraine, 1966 : 141). La caractérisation de l'évolution des postes dans la nouvelle fonderie, ce que les auteurs désignent comme « requalification », repose sur la démonstration empirique d'une naturalisation du geste, incarnation des connaissances professionnelles : « L'opérateur du train évoque le camionneur : il y en a de bons et de moins bons. Certains réalisent des performances : sauver une tôle en enfreignant la consigne, alors que contremaîtres et lamineurs crient "casse-cou". Cette connaissance proprioceptive de la machine et cette habileté au maniement des commandes apparaissent surtout dans des incidents, ou lorsqu'un accessoire ne marche pas (...) ce qui n'est pas rare » (Dofny, Durand, Reynaud, Touraine et 1966 : 142). L'attention portée au corps dans l'activité est donc attestée. Elle apparaît certes comme un contrepoint de l'argumentation, mais ne se limite pas à la simple exposition des servitudes. Elle vise, même marginalement, le contenu subjectif des engagements à travers l'ambivalence des réactions ouvrières tout autant qu'à travers l'incorporation des capacités techniques.

La même année 1966, paraît la thèse de Madeleine Guilbert, *Les fonctions des femmes dans l'industrie*. Enquête individuelle dans laquelle l'auteure fait de l'analyse des engagements physiques un outil essentiel de sa démonstration. Elle manifeste une attention particulièrement fine aux aptitudes requises par le travail : « quelle partie du corps (les femmes) mettent-elles en mouvement, de quel ordre est leur amplitude, dans quelle mesure peut-on distinguer, dans la manière dont ils se succèdent, des éléments de liberté ou de contrainte ? » (Guilbert, 1966 : 165). Les servitudes de l'activité n'en sont pas moins longuement décrites. Les cycles de travail courts, répétitifs, réduisent l'amplitude des gestes et impliquent la mise en jeu d'un nombre limité de muscles. Ainsi note-t-elle la « nette prédominance des tâches mettant en mouvement seulement les doigts, les mains ou les avant-bras » (Guilbert, 1966 : 165), pour conclure : « La servitude du geste apparaît bien comme l'un des traits dominants des travaux féminins » (Guilbert, 1966 : 167). Le cas des machines actionnées par une pédale est emblématique

de cette mise à mal du corps : « ouvrières sur presses, sur riveteuses, sur agrafeuses, sur machines à souder par points (...) obligent l'ouvrière à donner (généralement de la jambe droite) des coups de pédale à intervalles extrêmement rapprochés » (Guilbert, 1966 : 177) ; de 500 à plus de 2000 par heure. Consciente des difficultés de décrire les aptitudes et les qualités d'une tâche, elle précise, n'étant pas ergonome, qu'il ne s'agissait pas pour elle « d'entreprendre une analyse des séquences opérationnelles utilisées pour l'exécution des tâches observées mais de prendre une idée, avec les moyens dont (elle) disposait, de la fréquence de certains types d'exigences dans les travaux confiés aux femmes (...) » (Guilbert, 1966 : 182). Parmi celles-ci, les « exigences sensorielles et motrices : visuelles, tactiles ou kinesthésiques — manuelles (précision motrice, agilité digitale, délicatesse gestuelle, coordination bimanuelle) » (Guilbert, 1966 : 184). Au-delà du geste et de ses contraintes, l'environnement de travail fait également l'objet d'une description attentive : « C'est le cas de la soudeuse au chalumeau qui risque de se brûler les doigts, de la soudeuse par points qui doit subir des projections d'étincelles et dont les jambes et les bras sont couverts de petites brûlures malgré la protection des vêtements, de la bobineuse qui doit guider à la main l'enroulement d'un fil très tendu et dont les doigts sont couverts de sparadrap parce que le fil est fin et coupant, de la poisseuse dont les doigts sont incrustés de poussière de métal et usés à l'extrémité par le disque d'abrasif jusqu'à être à vif, de la découpeuse sur presse occupée à découper des flans dans des bandes de métal et qui risque de se piquer ou de se couper les mains en repliant les bandes déchiquetées avant de les jeter dans une caisse, de la décolleteuse qui peut se piquer ou se brûler les doigts avec les copeaux de métal, de la scelleuse d'ampoules électriques qui peut elle aussi être brûlée ou blessée si l'ampoule éclate » (Guilbert, 1966 : 172-173). Enfin les conditions de température, l'exposition aux poussières et aux fumées. Conditions d'adaptation à la répétition des gestes, atteintes physiques, capacités sensibles entrent de plein droit dans l'étude du travail, y compris quand il s'agit de viser la compréhension d'ensemble des évolutions sociales. C'est également le cas de Jacqueline Gauthier (Gauthier, 1958) quand elle s'applique, à la suite d'une observation participante dans une entreprise de mécanique, à décrire l'« éducation des sens » à laquelle est contraint l'ouvrier qui prend un poste. Informations extéroceptives et proprioceptives permettent d'éprouver la machine autant que le matériau, et d'adapter le bon geste.

NOUVELLES APPROCHES

Au cours des années 1970, « Le rejet du modèle d'une sociologie fondée sur la mesure et la quantification s'est accompagné d'un éclatement de la discipline en spécialisations » (Tanguy, 2011 : 145). La perspective globale visant à l'interprétation du destin des sociétés modernes a pu apparaître trop abstraite. Comme le souligne Berthelot en 1985 : « (...) depuis très peu de temps, l'approche ethnosociologique permet de faire surgir de nouvelles dimensions du corps... » (Berthelot *et al.*, 1985 : 107) Alors que dans les années 1950-1960 la sociologie du travail insistait principalement sur les servitudes imposées au corps des travailleurs, elle vise au moment où Berthelot rédige son

article à rendre compte des résistances, des apprentissages, des tactiques mises en jeu à l'occasion de l'activité. Depuis les années 1980, en effet, les approches ethnographiques du travail ont suscité un intérêt constant; les attentions se sont en outre élargies aux métiers du sport, du spectacle (danse, comédiens...), comme elles se sont manifestées en direction des cultures de métier. Les ressorts normatifs de l'activité, les émotions ont conquis une légitimité. L'incontestable richesse de ces travaux a sans nul doute rehaussé la vertu explicative du corps³. De son côté, la psychopathologie du travail a souligné l'importance qu'elle accordait au corps dans la construction des identités: «Travailler, c'est mobiliser son corps, son intelligence, sa personne pour une production ayant valeur d'usage (...) c'est le sujet lui-même qui initie le travailler dont il use pour accroître et s'amplifier soi-même» (Dejours, 1998: 6-7). Le corps, il est vrai, est aujourd'hui souvent convoqué pour témoigner des atteintes qui lui sont faites. Sur ce sujet, la documentation scientifique est devenue pléthorique et objet de débats (Dodier, 1986); (Lallement *et al.*, 2011). Mais les accidents et maladies ne sauraient à eux seuls envelopper toute considération sur le corps au travail et sa sociologie. Une lecture attentive de la production récente en sociologie du travail, limitée aux textes parus dans la revue *Sociologie du travail*, montre que, loin d'être rapporté à la seule négativité de la souffrance, le corps est convoqué bien plus souvent pour rendre compte de l'épaisseur des interactions et des identités mises en jeu dans les activités professionnelles⁴. Il s'agit moins d'en faire un objet à part entière que de convoquer sa description comme appui à la démonstration, et ceci, dans des recherches très diverses, tant au point de vue des objets que des problématiques. On retiendra trois dimensions dans ces descriptions du corps impliqué dans l'activité: l'engagement de soi, l'incorporation des savoirs et l'incarnation des valeurs.

Le dosage des engagements

Économie de soi et suspension de l'effort

Le calcul des engagements, leur juste proportion adaptée aux conditions sociales et économiques de l'activité ont longtemps été renvoyés à la pratique du freinage et aux multiples formes de résistance (Roy, 2006; Dubois, 1977). L'économie de soi, le dosage de l'effort sont aujourd'hui l'objet d'un intérêt renouvelé en sociologie du travail et concernent des secteurs qui ne sont plus seulement ceux du travail ouvrier (Bidet, 2001; Avril, 2006). Cette économie joue sur plusieurs plans. Celui par exemple de l'intégration au groupe. À propos de son expérience dans une usine et sur un chantier de construction, C. Brochier écrit: «Sans le dosage de la force et la maîtrise du relâche-

3. Sur l'évolution des orientations contemporaines en sociologie du travail, on peut se reporter à Lallement, 2007; sur un point de vue qui privilégie la description de l'activité, voir Bidet (2006); Borzeix et Cochoy (2008); et pour un regard plus personnel sur ce changement d'optique et d'orientation de recherche, voir Borzeix (2003).

4. Nos références portent principalement sur la production des quinze dernières années de la revue *Sociologie du travail*. Nous avons ainsi limité l'échantillon en laissant volontairement de côté une production, il est vrai considérable, dans des revues de sociologie générale ou d'anthropologie.

ment connus des habitués, l'effort soutenu est impossible à poursuivre au-delà d'une demi-heure. Il en allait de même sur les chantiers pour les tâches de déchargement qui, si l'on n'apprend pas à gérer son énergie, à mesurer ses gestes et son souffle, provoquent rapidement l'épuisement» (Brochier, 2006 : 532). Selon un schéma classique dans le travail ouvrier, la résistance physique qu'on s'impose à soi-même est ici vecteur de socialisation : « (...) la maîtrise des modes concrets d'exécution est avant tout une victoire sur soi-même et sur la matière qui facilite l'intégration dans le groupe » (Brochier, 2006 : 531). Autre niveau d'analyse, le souci de soi finalisé par un processus de valorisation marchande. C'est le cas décrit par F. Rasera du footballeur dont le dosage des douleurs implique une fine connaissance de son corps, une herméneutique des sensations physiques qui prend son sens dans le cadre défini par les règles du marché du travail, la réputation jouant dans ce monde un rôle déterminant : « (...) un joueur qui ressent une douleur mais perçoit les signes de valorisation sur le marché pourra refuser de jouer, ne souhaitant pas mettre en péril ses ressources corporelles. À l'inverse, celui dont la position apparaît fragilisée sur le marché du travail sera mobilisé par la nécessité de "se montrer", quitte à devoir jouer sur des maux physiques » (Rasera, 2012 : 343).

Distance et connivence

Autre forme de dosage des engagements physiques : ceux qui tiennent à la maîtrise de la distance qu'imposent les activités. Une adaptation particulièrement subtile dans le cas des services à la personne. Travailler sur le corps de l'autre suppose, on le sait, des engagements de soi à géométrie variable, adaptés à l'incertitude et à la variabilité des situations. La distance entre connivence et imposition de soi étant très faible (Hughes, 1996). G. Rimbert le note pour le personnel de deux maisons de retraite à propos d'un apprentissage qui ne passe pas par l'épreuve du sensible, mais par la simple imitation de gestes standard. Dans un cas, l'imitation « conduit à des situations absurdes, sinon tragiques. Indifférente aux raisons d'agir d'une façon plutôt que d'une autre, l'imitation emprisonne certaines employées dans une manière de faire qui n'a plus aucun sens en dehors du contexte dans lequel le geste copié a été accompli à l'origine. Non seulement l'occasion d'améliorer un moment d'existence de la personne âgée est manquée, mais le traitement dégrade même la situation d'entretien standard » (Rimbert, 2008 : 529). La répétition des gestes identiques est à la fois « rassurante » et source d'économie de temps. Dans un autre cas, celui du bénévolat, l'imitation « plaque un type d'action sur un autre contexte. Le bénévole est dans l'erreur quand il croit bien faire en reproduisant la tape amicale dans le dos sur un vieillard qui n'admet pas cela, ou quand il propose une application de pommade quand seules les filles accomplissent habituellement le geste » (Rimbert, 2008 : 530).

L'engagement, c'est aussi la manière dont le corps est mobilisé dans un cadre qui n'est plus seulement celui de l'action — du geste, de l'acte de travail —, mais celui des représentations. C'est ce que montre Gabrielle Schütz à propos des relations de « proximité relationnelle », de « connivence de genre » (Schütz, 2012 : 85) entre les femmes de

l'encadrement intermédiaire des agences d'hôtesse d'accueil, et les employées. Ainsi, la confession de ses maux physiques auprès de la hiérarchie est utilisée comme stratégie par les hôtesse pour justifier des absences : « Mobiliser, pour se disculper et tenter de se faire plaindre plutôt qu'admonester, la commune expérience d'un corps féminin souffrant devient ainsi une stratégie couramment adoptée » (Schütz, 2012 : 82). Cette « complicité féminine » reste néanmoins dérangeante pour le personnel encadrant : « En dénonçant un manque de retenue des hôtesse, les responsables les renvoient à un moindre degré de civilisation et à une féminité insuffisamment domestiquée » (Schütz, 2012 : 82).

Savoirs incorporés

Incorporation du geste

La mobilisation du corps renvoie spontanément aux processus d'incorporation, sur le modèle décrit par Mauss des « techniques du corps » ; un modèle du proche ou de la « familiarité » (Thevenot, 1994). L'intérêt récent en sociologie du travail pour les activités artistiques a donné lieu à des descriptions précises de ces formes d'apprentissage « par corps ». Elles sont directement mobilisées par exemple dans le cas des musiciens. La description sociologique de leur apprentissage est celle de l'incorporation de l'instrument au corps (François, 2002 : 6). Une connaissance qui vaut aussi comme principe de coordination des actions : « La coordination repose sur la mobilisation d'un vocabulaire corporel qui permet l'articulation des actions sans que personne n'explicite les conditions de cette coordination ou la signification des gestes mobilisés par les acteurs » ; qui repose donc sur un « vocabulaire corporel partagé » (François, 2002 : 13). Des processus semblables sont décrits non plus seulement pour des activités où le geste se déploie dans une relation matérielle avec l'objet, mais également dans le cas d'une relation médiatisée, distante et en apparence plus abstraite. C'est ainsi qu'A. Bidet décrit, à propos des techniciens de la téléphonie devant leurs écrans, le déploiement d'une motricité singulière où sont mobilisés les sens de la vue et du toucher dans un univers « où le corps semble pourtant s'effacer derrière les automatismes techniques » (Bidet, 2011 : 245 ; Bidet, 2008). Ces travaux enrichissent la description des techniques du corps, peu mobilisées dans les années 1960-1970 en sociologie du travail.

Proximité d'expérience

La mise en jeu, dans l'action, de capacités acquises par habitude apparaît également dans la description sociologique des communautés d'expériences corporelles. Il ne s'agit plus alors d'un rapport à l'objet, mais à l'autre. Pour autant, le mécanisme d'incorporation d'un savoir « naturalisé » est comparable. Lilian Mathieu en donne un exemple avec les actions qu'exercent auprès des prostituées les animatrices de prévention, elles-mêmes anciennes prostituées : « Parce qu'elles connaissent les contraintes de la condition de prostituée, maîtrisent les logiques, codes et normes du monde du trottoir et disposent d'une expérience de la pratique de la sexualité vénale inaccessible

au personnel socio-sanitaire, les animatrices sont supposées à même de garantir l'ajustement de l'action au plus près des attentes et besoins de la population visée, ainsi que sa bonne réception » (Mathieu, 2000 : 266). Au-delà des ajustements et de la prise de distance nécessaires pour exercer l'activité d'animatrice de prévention, la communauté d'expérience avec le public auquel elle s'adresse joue le rôle de compétence incorporée.

Celle-ci joue également sur le registre d'une autodiscipline du corps. Si la discipline a longtemps été décrite en rapport à la contrainte machinale d'un geste imposé par une mécanique, elle est également rapportée à l'autosurveillance qu'engendre la relation de service ; par exemple à travers l'examen permanent de la signification des gestes dans le cadre d'un travail sur le corps de l'autre. La mise à distance physique et psychique que maintiennent les infirmières en est un bon exemple. La « déssexualisation des actes et des relations est le produit d'un processus acquis lentement au fil de l'expérience et qui autorise une proximité plus grande avec le patient » (Giami, Moulin et Moreau, 2013 : 30). Il suppose par exemple de « ne pas porter de tenue provocante » et d'utiliser « une blouse et des gants pour tout contact intime » (Giami, Moulin et Moreau, 2013 : 35). Mais l'intimité n'est pas pour autant exclue et trouve un sens dans des « scénarios professionnels des infirmières » (Giami, Moulin et Moreau, 2013 : 36). À propos de la relation des infirmières avec des patientes malades : « (...) l'érotisation de la relation de soins, (...) dans la version « soft » composée de sentiments plaisants, de paroles légères, de contacts tendres et peu soutenus est vécue agréablement, de manière gratifiante. Elle allège la charge de travail, facilite la relation de soins, crée une connivence entre les partenaires du soin, concourt nettement à la satisfaction au travail et donne le sentiment qu'une relation « humaine » s'est établie avec le patient, au-delà des rôles impartis à chacun dans la relation de soins » (Giami, Moulin et Moreau, 2013 : 30). La convocation du corps de l'infirmière, son autocontrôle, vaut ici comme démonstration de la finesse des ajustements qu'impose leur activité. Ce qui est également décrit dans le cas du travail au guichet où l'intimité n'est pas la règle, mais où s'impose néanmoins la prise de distance ; jusqu'au quasi- « dédoublement » du corps, celui mobilisé face au public, l'autre pour soi (Dubois, 1991).

Le corps et ses valeurs

La considération du corps dans les activités de travail renvoie de fait à la question du signe et des systèmes de représentation. Le corps peut être compris comme lexique, langage par lequel se disent des valeurs, des hiérarchies, un ordre social. La plus commune de ses expressions est celle qui a trait à la virilité dans le monde ouvrier. La banalisation des douleurs comme principe de socialisation professionnelle a souvent été décrite⁵. L'apprentissage d'une activité d'électricien par exemple, telle que la décrit Prisca Kergoat, repose sur la valorisation des « performances physiques » ; l'affirmation de sa virilité par l'affrontement du danger (Kergoat, 2006 : 550). Christophe Brochier

5. Pour des exemples récents, voir Michel (*in* Corteel et Le Lay, 2011 : 181) et Schepens (2005). On se permettra de renvoyer également à Pillon (2011 et 2012).

décrit le « match » quotidien entre les ouvriers, où les points marqués lors de la mise en jeu des capacités physiques installent les hiérarchies symboliques (Brochier, 2006 : 529). Ces pratiques renvoient à des croyances collectives qui apparaissent d'autant mieux dans un contexte non européen. Dans l'étude que propose Pascale Absi sur la mine du Potosi en Bolivie, l'apprentissage du métier passe par la fusion avec un personnage anthropomorphe, le Tio, diable des mines, véritable « patron » des profondeurs à côté duquel on travaille et auquel on fait des offrandes. Le corps du mineur donne ainsi vie aux croyances et représentations ; il les incarne aussi dans un collectif. L'identification au « diable des mines » entraîne un nécessaire travail sur soi pour se rapprocher du modèle et de ses valeurs : « Sa force, son endurance, sa connaissance des filons lui valent le titre de maestro qui définit ceux d'entre les mineurs qui font preuve de ces qualités. Jusqu'à son sexe en érection et sa libido débridée témoignent de la puissance virile revendiquée par les travailleurs » (Absi, 2004 : 383). « Ainsi, l'apprentissage du métier est vécu comme une véritable maladie initiatique. Il bouleverse les corps et l'identité sociale des mineurs s'intériorise au plus profond d'eux-mêmes, dans leur esprit et dans leur cœur investis par le Tio. Ils acquièrent un véritable esprit de corps » (Absi, 2004 : 388). « Archétype professionnel », ce Tio incarne en outre le passage d'une identité de paysan à celle de mineur, l'appartenance à une catégorie sociale distincte tout autant du paysan que du citadin⁶.

Ce qu'exprime l'affirmation virile, c'est un rapport agonistique à la douleur, une économie des sensibilités indexée à des traits culturels ancrés dans une tradition. Cette économie du sensible ne vaut pas que pour le monde ouvrier. La sociologie la décrit dans d'autres secteurs où elle exprime de manière inversée une autre hiérarchie des sens qui renvoie de plein droit à la « civilisation des mœurs ». Danièle Carricaburu note ainsi à quel point le degré de tolérance envers l'expression de la souffrance des femmes qui accouchent est devenu intolérable. La généralisation de l'usage de la péridurale a changé le rapport des médecins et des sages-femmes au corps des femmes. L'expression trop intense des douleurs est interprétée et traitée par le personnel médical à la fois comme une pathologie et rapportée au vieux modèle de la crise hystérique. « Dans une telle logique, la péridurale n'est plus seulement un élément de confort pour la femme, elle devient une condition quasi nécessaire à l'exercice optimum de l'activité obstétricale qui, pour assurer la maîtrise des actes techniques, a besoin que cet acte collectif, qui se joue dans l'accouchement, se déroule dans un contexte pacifié » (Carricaburu, 2005 : 258). Pour la sociologie du travail, il s'agit bien de décrire, loin de la virilité ouvrière, une sensibilité à la douleur caractéristique des normes contemporaines⁷. De même qu'il s'agit de décrire les processus de naturalisation à l'œuvre dans l'activité. À propos des tâches de nettoyage, Isabelle Puech note : « Une étude menée auprès d'ouvriers du nettoyage travaillant dans une gare a ainsi montré que seules les femmes

6. Cette socialisation vaut également pour les sportifs. Dans le cas des footballeurs, la formation donne lieu « à la production de dispositions corporelles marquées par la logique de la résistance physique, du dépassement de soi et de l'acceptation des douleurs » (Bertrand, 2009 : 376).

7. Voir par exemple, Boltanski (1993) ; Elias (1973).

étaient assignées au nettoyage des toilettes alors que seuls les hommes portaient les sacs de déchets à l'entrepôt» (Puech, 2004 : 156)⁸. Le nettoyage renvoie en outre à la naturalisation de prétendues compétences féminines : « C'est en partie la raison pour laquelle nombre de problèmes de santé de ces travailleuses (troubles musculo-squelettiques, maladies de la peau liées à l'utilisation des produits d'entretien...) ne sont pas reconnus en tant que maladies professionnelles » (Puech, 2004 : 156).

Enfin la description sociologique envisage d'autres modalités d'imprégnations physiques des hiérarchies sociales. Ainsi, le sale boulot n'a pas seulement un caractère moral, il s'incarne dans les corps et se repère parfois à l'odeur laissée sur soi⁹ : « En production avicole comme en production porcine industrielle, l'odeur très désagréable laissée par le travail sur le corps des personnes, en dépit de savonnages multiples, contribue à faire de la relation de travail entre humains et animaux un rapport investi par le mépris. L'odeur en effet est la marque involontaire et durable du travail dans la vie de l'éleveur ou du salarié » (Porcher, 2003 : 38). « Cette empreinte olfactive affecte de manière importante le rapport à soi-même (le « moi-peau » pour reprendre l'expression de Didier Anzieu) et la communication avec autrui » (Porcher, 2003 : 39). Le vêtement de travail acquiert à cet égard un statut sociologique. C'est le cas avec le bleu de travail (Beaud et Pialoux, 1999). C'est ici encore le cas avec l'usage que font les salariés du secteur de l'élevage industriel du chapeau de vacances, associé au jour de boules, le « bob » pour marquer par l'apparence une identité de métier ou une inversion du stigmate : « Le « bob » ne témoignerait-il pas vis-à-vis de soi-même et ses collègues du recul pris par l'éleveur face à son travail et ne préviendrait-il pas de l'effacement de la dignité de la personne (sic), perçue comme difficile à conserver dans les conditions réelles du travail, en affichant précisément un manque de dignité « on est des charlots mais on le sait », sorte de métacommunication qui affirmerait en fait l'inverse, c'est-à-dire l'existence d'une représentation ? » (Porcher, 2003 : 39). Ainsi, la sociologie trouve-t-elle dans la description des empreintes corporelles de quoi mettre au jour le jeu des représentations et des identités.

* * *

J.-M. Berthelot a souligné « les apories d'une sociologie du corps », l'obstacle épistémologique qui se présentait à elle dès lors qu'il s'agissait non pas de parler du corps, mais, à travers lui, d'autre chose (Berthelot : 1992). La production récente en sociologie du travail échappe en grande partie à ce constat en ce qu'elle ne prétend pas faire du corps au travail un objet à part entière, une nouvelle région autonome du savoir. Pas plus qu'elle ne voit en lui un simple signe, l'indicateur d'autre chose que son activité propre. Si l'enquête en sociologie du travail rencontre le corps, c'est qu'elle a changé ses méthodes, et par là même son regard. Le souci de la description fine de l'activité,

8. De nombreux travaux ont montré que loin d'être limité au seul travail ouvrier masculin, l'effort physique concerne tout autant le secteur tertiaire et le travail féminin (Peneff (1992), Avril (2006) et Pillon (2014).

9. Sur la confrontation à l'odeur, voir Avril (2006)

comme le regard ethnographique sur le travail et les méthodes participatives, tend à favoriser dans des recherches pourtant très diverses cette rencontre du geste, de l'attitude physique, du sensible. Le choix de méthodes légitime l'attention nouvelle aux expressions singulières de l'activité, aux modalités concrètes de l'engagement des salariés auprès des autres et dans des environnements techniques. Ce déroulé de l'action, quelle que soit l'orientation théorique des différentes approches, redonne aux usages du corps une valeur explicative qui avait longtemps été rapportée aux seules servitudes et aptitudes. Ce qui était contenu, mais secondaire dans les approches du travail au cours des années 1960, se trouve aujourd'hui au cœur des intérêts des sociologues dès lors qu'ils s'attachent à la description concrète des situations de travail.

RÉSUMÉ

Quelle est la place du corps en sociologie du travail. Une relecture des travaux récents permet de mettre en évidence une préoccupation nouvelle pour cette question. Un point de vue centré sur l'activité permet d'accorder au corps une fonction explicative qu'il n'avait pas dans les premiers travaux de sociologie du travail.

Mots clés : sociologie du travail, corps, activité

ABSTRACT

What place does the body hold in sociology of work? A rereading of recent studies reveals a new interest in this subject. A point of view focused on activity makes it possible to give to the body an explanatory function that it did not have in the first studies in sociology of work.

Key words : sociology of work, body, activity

RESUMEN

¿Qué lugar ocupa el cuerpo en la sociología del trabajo? Una relectura de los más recientes trabajos permite evidenciar una nueva preocupación por esta cuestión. Un punto de vista centrado en la actividad permite acordar al cuerpo una función explicativa que no existía en los primeros trabajos de la sociología del trabajo.

Palabras clave : sociología del trabajo, cuerpo, actividad

BIBLIOGRAPHIE

- ABSI, P. (2004), « Le diable et les prolétaires. Le travail dans les mines de Potosie, Bolivie », *Sociologie du travail*, 46, p. 379-395.
- AVRIL, C. (2006), « Le travail des aides à domicile pour personnes âgées : contraintes et savoir-faire », *Le mouvement social*, n° 216, juillet-septembre 2006, Les éditions de l'Atelier, p. 7-99.
- BEAUD, S. et M. PIALOUX (1999), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Éditions Fayard.
- BERTHELOT, J.-M., DRULHE, M., CLÉMENT, S., FORNÉ, J. et M'BODJ, G. (1985), « L'émergence du corps dans la sociologie contemporaine », *Current Sociology*, vol. 33, n° 2, p. 59-60.
- BERTHELOT J.-M. (1992), « Du corps comme opérateur discursif ou les apories d'une sociologie du corps », *Sociologie et sociétés*, vol. 24, n° 1, p. 11-18.

- BERTRAND, J. (2009), « Entre “passion” et incertitude : la socialisation au métier de footballeur professionnel », *Sociologie du travail*, 51, p. 361-378.
- BIDET, A. (2001), « Le travail et l'économique. Pour un regard anthropologique », *Sociologie du travail*, XLIV, 1, p. 157-234.
- BIDET, A. (2006), « Le travail et sa sociologie au prisme de l'activité », in BIDET, A., A. BORZEIX, T. PILLON, G. ROT et F. VATIN, *Sociologie du travail et activité*, Toulouse, Octarès Éditions.
- BIDET, A. (2008), « L'homme et l'automate. L'écologie élargie du travail contemporain », *Sociologie du travail*, n° 3, p. 372-395.
- BIDET, A. (2011), *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, PUF.
- BOLTANSKI, L. (1993), *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Éditions Métailié.
- BORZEIX, A. (2003), « De quelques fausses similarités, gros malentendus et vrais terrains d'entente », *Travail et Emploi*, n° 94, avril, p. 31-35.
- BORZEIX, A. et F. COCHOY (2008), « Travail et théories de l'activité : vers des *workspace studies* ? » *Sociologie du travail*, 50, p. 273-286.
- BORZEIX, A. et G. ROT (2010), *Genèse d'une discipline, naissance d'une revue. Sociologie du travail*, Éditions des Presses universitaires de Paris Ouest.
- BOURDIEU, P. (1962), « Célibat et condition paysanne », *Études rurales*, n° 5-6 », repris in BOURDIEU P. (2002), *Le bal des célibataires*, Paris, Éditions du Seuil.
- BOURDIEU, P. (1980), *La distinction*, Paris, éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1997), *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil.
- BOURDIEU, P. (1998), *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil.
- BROCHIER, C. (2006), « Le contrôle du travail par les ouvriers : analyses à partir d'observations participantes », *Sociologie du travail*, 48, p. 525-544.
- CARRICABURU, D. (2005), « De la gestion technique du risque à celle du travail : l'accouchement en hôpital public », *Sociologie du travail*, 47, p. 245-262.
- DE CERTEAU, M. (1980), *L'invention du quotidien*, Paris, UGE, coll. « 10/18 ».
- DEJOURS, C. (1998), « Travailler n'est pas “déroger” », *Travailler*, 1998, 1, p. 6-7.
- DODIER, N. (1986) « Corps fragiles. La construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes de travail », *Revue française de sociologie*, XXVII, 1986, p. 603-628.
- DOFNY, J., C. DURAND, J.-D. REYNAUD et A. TOURAINE (1966), *Les ouvriers et le progrès technique. Étude de cas : un nouveau laminoir*, Paris, Éditions Armand Colin.
- DUBOIS, P. (1977), « L'absentéisme ouvrier dans l'industrie », *Revue française des affaires sociales*, 2, p. 15-35.
- DUBOIS, V. (1991), *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Éditions Colin.
- ELIAS, N. (1973), *La civilisation des mœurs*, Paris, Éditions Calmann-Levy.
- FOUCAULT, M. (1963), *Naissance de la clinique*, Paris, PUF.
- FOUCAULT, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Éditions Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1984), *Le souci de soi*, Paris, Éditions Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1984), *L'usage des plaisirs*, Paris, Éditions Gallimard.
- FRANÇOIS, P. (2002), « Production, convention et pouvoir : la construction du son des orchestres de musique ancienne », *Sociologie du travail*, 44, p. 3-19.
- GAUTHIER, J. (1958), « L'adaptation aux travaux spécialisés dans une petite entreprise », *Bulletin du CERP*, vol. 7, n° 2-3, p. 126-134.
- GIAMI, A., P. Moulin et E. Moreau (2013), « La place de la sexualité dans le travail infirmier : l'érotisation de la relation de soins », *Sociologie du travail*, 55, p. 20-38.
- GUILBERT, M. (1966), *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, Éditions Mouton et Cie.
- HUGHES, E. C. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- KERGOAT, P. (2006), « De l'indocilité au travail d'une fraction des jeunes populaires. Les apprentis et la culture ouvrière », *Sociologie du travail*, 48, p. 545-560.
- LALLEMENT, M. (2007), *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Gallimard.

- LALLEMENT, M., MARY, C., LORIOU, M., MOLINIER, P., GOLLAC, M., MARICHALAR, P. et MARTIN, E. (2011), «Maux du travail: dégradation, recomposition ou illusion?», *Sociologie du travail*, 53, p. 3-36.
- LE GOFF, J. et NORA, P. (dir.) (1974), *Faire de l'histoire. Nouveaux objets*, Paris, Éditions Gallimard.
- MATHIEU, L. (2000), «Une profession inachevée: animatrice de prévention en milieu prostitutionnel», *Sociologie du travail*, 42, p. 263-279.
- MEMMI, D. (1998), «introduction»: La dimension corporelle de la vie sociale», *Sociétés contemporaines*, n° 31, p. 5-14.
- MEMMI, D., D. GUILLO et O. MARTIN (dir.) (2009), *La tentation du corps*, Paris, Éditions de L'EHESS.
- MICHEL, F. (2011), «Quand tout un univers prend sens dans son rapport à la pénibilité de la tâche. Étude d'une entreprise privée d'éboueurs en Belgique», in CORTEEL, D. et S. LE LAY (dir.), *Les travailleurs des déchets*, Paris Éditions Érès.
- PENEFF, J. (1992), *L'hôpital en urgence. Étude par observation participante*, Paris, Éditions Métailié.
- PILLON, T. (2012), *Le corps à l'ouvrage. Récits du travail*, Paris, Éditions Stock.
- PILLON, T. (2011), «La virilité ouvrière», in *Histoire de la virilité*, t.3, CORBIN A., J.-J. COURTINE et G. VIGARELLO (dir.), Paris, Seuil, p. 303-325.
- PILLON, T. (2014), «Le corps ouvrier au travail», *Travailler*, 2 — n° 32, p. 151-169.
- PORCHER, J. (2003), «Bien-être et souffrance en élevage: condition de vie au travail des personnes et des animaux», *Sociologie du travail*, 45, p. 27-43.
- PUECH, I. (2004), «Le temps du remue-ménage. Conditions d'emploi et de travail de femme de chambre», *Sociologie du travail*, 46, p. 150-167.
- RASERA, F. (2012), Le corps en jeu: les conditions sociales de l'arrêt de travail des footballeurs professionnels», *Sociologie du travail*, 54, p. 338-355.
- RIMBERT, G. (2008), «Concilier soin et réparation: le soutien humaniste aux personnes âgées dépendantes», *Sociologie du travail*, 50, p. 521-536.
- ROY, D. (2006), *Un sociologue à l'usine*, Paris, Éditions La Découverte.
- SCHEPENS, F. (2005), «L'erreur est humaine mais non professionnelle: le bûcheron et l'accident», *Sociologie du travail*, n° 47, p. 1-16.
- SCHÜTZ, G. (2012), «Mobiliser par l'affect: contraintes et ressources de l'encadrement intermédiaire de prestations de services peu qualifiés», *Sociologie du travail*, 54, p. 70-91.
- TANGUY, L. (2011), *La sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, Éditions La Découverte.
- THEVENOT, L. (1994), «Le régime de familiarité. Des choses en personne», *Genèses*, n° 17, p. 72-101.